

29 janvier 2013

13.305

Question Blaise Courvoisier**Récupérer le trop payé de l'assurance obligatoire des soins (AOS)**

Le Conseil d'Etat envisage-t-il d'intenter une procédure pour récupérer le trop payé de l'AOS? En effet, une part importante de ces primes est payée par l'Etat par le biais de l'aide au financement des primes maladie. On pourrait ainsi envisager que le canton récupère l'entier de cette somme qui pourrait ainsi être mis dans le financement d'un éventuel hôpital unique. On parle pour Neuchâtel d'une somme de 110 millions de francs, ce qui représenterait le tiers de la somme globale envisagée pour ce nouvel hôpital.

Cosignataires: R. Clottu et W. Bammerlin.